

Pontcharra

le mag

Cadre de vie
Un cœur (de ville)
en mouvement! - Page 2

Territoire
Sortez, c'est l'été!
Page 7

Animations
Rosière : retour aux origines
Page 17

Culture
Nouvelle saison du Coléo
Page 18

N° 13
juillet | 2018



DOSSIER

La rentrée se prépare cet été !

N° 13

juillet | 2018

02 CADRE DE VIE

Un cœur (de ville) en mouvement !
4 Questions à Jean-Paul Batard
Le devenir de l'école du cœur de ville
Cimetières / Objet perdu, retrouvé

04 ACTUALITÉ

Canicule : Les bons réflexes / Vacances tranquilles
Réhabilitation du quartier Bayard / Impôts : le prélèvement
à la source / L'école de musique / Changement d'adresse
Territoire :
L'emploi sur le territoire / Centre nautique, début des travaux
à l'automne / À vélo, jusqu'à Tencin / WebTV / Sortez, c'est l'été !

08 VIE MUNICIPALE

Brèves du conseil
Expression politique

09 DOSSIER

La rentrée se prépare cet été !

13 ENTRE NOUS

Jeunesse : Au collège, les élèves garants de la Paix
Echange scolaire / Classes de mer
Solidarité :
GPS vers l'emploi / Médiation
Les outils numériques / Les seniors à l'honneur
2 Questions à Monique Gerbelli
Extension de la petite Unité de Vie

16 LOISIRS

Grésivaudan Vapeur Club / La Gaule du Bréda
Fête de la Rosière : retour aux origines
Culture : Nouvelle saison du Coléo
Retour en images : Tournoi ELA, journée handisport

21 AGENDA

L'actualité du trimestre
Vos rendez-vous culturels



Directeur de la publication : Christophe BORG / **Directrice de la rédaction :** Cécile ROBIN / **Rédaction :** Beverb, Marie VIGNARD, Maurice BUCCI / **Photos :** Mairie, Julien Virlogeux - JP Photographe, Jeanne Fleurent, Gérard Righini, Fotolia, Chabloz orthopédie, Associations Alpe, Grésivaudan Vapeur Club, La Gaule du Bréda, Grési Birds, AS Grésivaudan / **Mise en page :** AIR'N GRAFFIC / **Impression :** Imprimerie du Pont de Claix / **Diffusion :** Services techniques / **Couverture :** Meeting USEP à l'île Fribaud le mercredi 20 juin

Parution trimestrielle : janvier - avril - juillet - octobre

Bulletin d'informations municipales

Réalisation service Information / ISSN 0766-3455

Imprimé sur papier recyclé et encres végétales

www.pontcharra.fr - mél : courrier@pontcharra.fr

VILLE DE
PONTCHARRA



02

01 - Devoir de mémoire – 8 mai

Christophe Borg, le Maire, accompagné de M. Paget, Résistant Charrapontain membre de l'Anacr, s'est recueilli au monument aux morts. Il a ensuite prononcé le discours de M^{me} Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées.

02 - Plus de 900 km !

La course inter-écoles a réuni le 25 mai, au stade de l'Île Fribaud, les trois groupes scolaires de la Ville. En distance cumulée, c'est plus de 900 km qui ont été parcourus !

03 - Fêtes de fin d'année

Enfants, parents et enseignants se sont retrouvés lors des fêtes des écoles. Sous le soleil, jeux et animations ont ponctué la kermesse de Villard-Benoît.

04 - Remise des bons CM2

Les futurs collégiens ont reçu de la part de la municipalité un chèque cadeau de 15 € pour saluer leur passage en classe de 6^e.

05 - Fête de l'école municipale de musique, samedi 16 juin

Le matin, l'école de musique a ouvert ses portes. L'après-midi, la remise des diplômes et des interventions musicales ont animé le parc Saint-Exupéry.

06 - J'aime ma Ville et ça se voit !

Plus de 150 personnes étaient présentes pour l'opération de nettoyage citoyen, j'aime ma Ville au sens propre. Organisée par le CME [Conseil Municipal des Enfants], le Conseil des Sages et la Gaule du Bréda, cette deuxième édition s'est déroulée de nouveau autour du plan d'eau des Lônes.



06



L'ÉDITO

Christophe BORG

Maire de Pontcharra

Pontcharra est reconnu aujourd'hui comme le pôle de centralité du Haut-Grésivaudan. Les élus de la Communauté de communes ne s'y sont pas trompés en élaborant leur projet de territoire qui va redistribuer, à horizon 2025, l'organisation des services publics.

À plus court terme, et vous l'avez constaté, notre ville est en travaux : place du Terrail, école César Terrier, place de la Résistance... dans quelques semaines elle aura changé de physionomie, comme nous nous étions engagés. D'autres projets suivront, qui conduiront au même objectif : rendre à Pontcharra toute son attractivité.



Agir pour soutenir notre jeunesse



À court terme toujours, un dossier qui préoccupe beaucoup d'entre vous : le devenir de la structure jeunesse, actuellement gérée par l'association

Gaïa. Comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises, la Ville a décidé de maintenir ce service public dédié à la Jeunesse. Un travail important a été réalisé en ce sens avec la Communauté de communes qui a décidé, elle aussi, de poursuivre son soutien. Alors, soyez en assurés, la structure ne fermera pas ses portes et les activités se poursuivront car j'en suis convaincu, la Jeunesse est loin des caricatures navrantes dont nous abreuvons, entre autres, certains réseaux sociaux. Elle mérite notre confiance et elle mérite que nous agissions activement pour elle.

Alors oui, il faut aller de l'avant et ne pas craindre d'affronter les changements qui s'imposent à nous. C'est dans cet état d'esprit, que je vais, avec l'équipe qui m'accompagne, poursuivre le travail.

Bel été à tous.

[AMÉNAGEMENT]

UN CŒUR (DE VILLE) EN MOUVEMENT !

LES TRAVAUX SE POURSUIVENT SUR LA COMMUNE. AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION AUTOMOBILE ET PIÉTONNE, DU STATIONNEMENT ET DU CADRE DE VIE, CES TRAVAUX D'ENVERGURE DESSINENT UNE NOUVELLE VILLE POUR L'AVENIR.

LES TRAVAUX SONT TERMINÉS (OU PRESQUE)

Place du Terrail : La maison située au 185, rue Laurent Gayet a été détruite. L'espace ainsi ouvert a été aménagé et n'attend plus que les plantations, réalisées cet automne. Le parking de la place du Terrail a aussi été réaménagé.



TRAVAUX D'ÉTÉ



Stationnement : 60 places de parking sont en cours de réalisation derrière le cinéma.

Arrêts de bus : Les deux quais bus, l'un situé devant le cinéma (pour la sécurité des enfants s'y rendant) et l'autre situé aux abords du centre commercial avenue de la Gare (à proximité des conteneurs de tri) sont en cours d'aménagement.



Devant la mairie : Les travaux ont débuté en juillet pour la création d'un espace végétalisé et d'un square de jeux pour enfants prévus en lieu et place de l'espace situé devant l'ex-gendarmerie.

**Place de la Résistance** :

Le chantier a commencé. La terrasse est supprimée pour la mise en place d'un carrefour qui améliorera la visibilité et la circulation. La création d'un sens de circulation pour accéder au parking facilitera le stationnement sur la place.

LES AUTRES TRAVAUX SUR LA COMMUNE

La commune n'est pas à l'origine de ces travaux, cependant elle vous informe de leur évolution.

EHPAD, les travaux bien avancés

L'EHPAD [Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes] de 80 lits se construit avenue de Savoie. Commencés en janvier 2018, ces travaux prendront fin en 2020. Pendant leur durée, un parking provisoire de 30 places est disponible à l'arrière de l'école de musique, ainsi qu'un cheminement piétons sécurisé.

Fibre : nouvelle phase jusqu'au 27 juillet inclus

La circulation sur le trottoir, côté stade municipal, au carrefour de la rue du Stade et de l'avenue de Chartreuse sera interdite lors de deux journées. Pendant la durée des travaux, les piétons seront déviés en toute sécurité aux abords du chantier.

Futur Mc Donald's

Sa construction est en cours, à côté du Coléo. L'installation de l'enseigne doit générer 35 emplois, dont 20 CDI recrutés par le Pôle Emploi Pontcharra.

Deux nouveaux ronds-points

À l'entrée de la Ville, sur la commune de Barraux, le Département va financer (pour 1,2 million €) la réalisation de deux ronds-points. Ils supprimeront le feu tricolore du pont de la Gâche et le carrefour. Prévus pour le 6 août, ces travaux dureront 3 mois.

Un pont à l'étude

Au rond-point sud de la zone industrielle du Pré-Brun (à proximité de la plateforme logistique Lidl), le Département et la Communauté de Communes Le Grésivaudan réalisent une étude de faisabilité. Pour la construction d'un pont. Il permettra de traverser l'Isère et de rejoindre l'échangeur autoroutier facilement. La route, en impasse, sur ce rond-point serait ainsi prolongée.

Isère Amont, des travaux toujours en cours

Dans le cadre du projet Isère Amont de lutte contre les crues, le Symbhi poursuit ses opérations. La renaturation du plan d'eau des Lômes, visant à le rendre plus accueillant pour la faune et la flore, est en cours. Il sera finalisé en octobre par une dernière phase de modelage fin des matériaux sous eau et de plantations de la roselière. Hormis la partie nord, le plan d'eau est accessible tout l'été. Le revêtement de surface sur la digue de la rive gauche jusqu'au Cheylas est en cours. Quant au pont sur le Bréda, mis en place pour les engins de chantier et gardé pour certains accès au stade, il est finalisé.

4 Questions à



JEAN-PAUL BATARD

ADJOINT AU MAIRE
EN CHARGE DES
TRAVAUX

« Ancrer la commune dans la modernité »

Quels enjeux représentent ces travaux ?

Les écoles sont le cœur de ces travaux. Après l'étude révélant la faiblesse de ces constructions, mal entretenues et plus adaptées, nous devons agir. Un plan pluriannuel d'investissement a donc été décidé pour les groupes scolaires. César Terrier est le premier à être restructuré. À l'étage, des salles de classe et d'activités sont en cours de création. L'agrandissement permettra de réunir l'ensemble des élèves de César Terrier (1 et 2). Cette rénovation concerne aussi l'aménagement des classes, qui sera beaucoup plus moderne : avec du matériel nécessaire à une école connectée, de l'éclairage en LED, etc. Puis l'école Villard-Benoît sera ensuite en chantier et enfin Villard Noir. Quant aux autres chantiers, ils ont été justifiés par la nécessité d'embellir et de moderniser un centre-ville vieillissant et de redonner de la fluidité dans les circulations. Moderne, la Ville se dote de la fibre, en cours d'installation.

Quels budgets y sont consacrés ?

Les travaux en cours et à venir pour le réaménagement de la Ville représentent un budget avoisinant le million d'euros. Quant aux écoles, nous approcherons les 4,7 millions d'euros à échéance 2020. Nous avons attendu que les comptes de la Ville soient sains pour entreprendre ces aménagements nécessaires.

Ils génèrent des nuisances...

Nous sommes conscients des nuisances qu'engendrent de tels travaux, spécialement dans les écoles. Mais nous mettons tout en œuvre pour en minimiser l'impact. Nombreux chantiers, dont une partie de l'école César Terrier, sont d'ailleurs programmés l'été pour occasionner le moins de gêne possible. N'hésitez pas par ailleurs à vous tenir informé(e) sur le site de la Ville ou via la newsletter.

D'autres travaux sont à prévoir ?

Grâce à un excédent budgétaire l'année passée, l'ensemble de l'éclairage public va être remplacé par des LED. 1 400 candélabres vont être équipés d'un éclairage performant, moderne et surtout moins énergivore. Ce remplacement devrait réduire de 50 % l'électricité consommée. Et qui pourrait être encore réduite en baissant l'intensité des lumières. Mais nous ne mettrons pas en place d'extinction nocturne totale des lampadaires.

LES TRAVAUX DÉMARRERONT À L'AUTOMNE

Stationnement : Les travaux du parking Alexis Paradis, permettront un stationnement de 90 véhicules (dont 6 PMR [Personne à Mobilité Réduite]), notamment à disposition des parents. Ce parking sera aussi conçu pour faciliter la circulation et le stationnement des bus scolaires.

Aménagement : Pontcharra est la commune de l'Isère avec le plus grand domaine viticole. Pour marquer cette spécificité, le rond-point du Coléo sera aménagé par quelques rangs de vignes.

Retrouvez Les travaux dans les écoles page 10.

CIMETIÈRES

Une première phase de travaux de rénovation a été lancée ce printemps dans les 2 cimetières. Les parties détériorées des murs d'enceinte ont été rénovées. À Villard Benoît, le portail le plus ancien a été retiré. Des nouveaux poteaux béton ont été installés. Le nouveau portail sera mis en place pendant l'été. Les allées seront engazonnées à l'automne.

Objet perdu retrouvé !

Chaque année, la police municipale récupère des objets perdus un peu partout en ville (lors de manifestations, de balades, de sorties détente, etc.). N'hésitez pas à les contacter pour les récupérer !

Mairie au 04 76 97 11 65

[ÉCOLES]

LE DEVENIR DE L'ÉCOLE DU CŒUR DE VILLE



Alors que les travaux de l'école César Terrier sont en cours, l'équipe municipale poursuit sa réflexion concernant l'avenir du bâtiment CT1. Parmi les propositions, un regroupement des professions médicales est envisagé. Consciente du risque de désertification médicale que court la commune, l'équipe a, en effet, soumis cette idée aux professionnels de santé. Tous s'accordent sur l'intérêt et l'emplacement du projet. Idéalement situé, en plein cœur de ville et bénéficiant de parking aux abords, ce bâtiment pourrait aussi attirer d'autres praticiens, pas encore installés sur la commune. À l'heure où nous bouclons, 3 réunions de concertation ont eu lieu et

des discussions sont toujours en cours pour envisager la concrétisation d'un tel projet en termes juridiques et organisationnels. « Notre objectif est de sceller, de toute façon, le sort de ce site au 31 décembre 2018. Les écoliers rejoindront la nouvelle école en septembre 2019, date à laquelle une nouvelle fonction à ce bâtiment devra être en cours de préparation. Nous sommes aussi soucieux de conserver un patrimoine historique, cher aux Charrapontains » explique David Audebeau, adjoint au Maire en charge de l'économie.

Vous êtes un acteur du secteur médical intéressé par le projet ? Contactez-nous sur courrier@pontcharra.fr

[PRÉVENTION]

CANICULE, AYEZ LES BONS RÉFLEXES !



La canicule est une conjugaison de trois conditions : une chaleur excessive, une température qui ne descend pas la nuit ou très peu et une durée de ces deux phénomènes qui excède les trois jours. Quand la canicule survient, il est important d'adopter les bons réflexes sans attendre : il faut se préparer avant les premiers signes de souffrance corporelle, même s'ils paraissent faibles (crampes, migraines, fatigue, nausées...). Pour bénéficier d'un service personnalisé, signalez-vous (ou signalez un proche) auprès de la Mairie. Vous serez inscrit sur l'annuaire opérationnel.

INSCRIPTION SUR LA LISTE DES PERSONNES FRAGILES OU ISOLÉES :

Lors de canicule, être inscrit sur l'annuaire opérationnel vous permet de bénéficier d'un appel quotidien voire d'un passage à votre domicile.

- Informations et inscriptions auprès du CCAS en mairie. Tél. **04 76 97 11 65**

- Formulaire de recensement disponible sur le site de la ville :

pontcharra.fr, rubrique : **quotidien/cadre de vie/risques majeurs**

POUR PLUS D'INFORMATION :

Canicule info service **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe)

À SAVOIR : Une salle climatisée est à disposition, en cas de nécessité, au 1^{er} étage de la Mairie (salle du conseil).

VACANCES, PARTIR TRANQUILLE



Dispositif en vigueur toute l'année, « Tranquillité Vacances » est utile dès que vous quittez votre domicile de quelques jours à plusieurs semaines. Vous bénéficierez en effet de patrouilles régulières de la gendarmerie, de jour comme de nuit, devant votre domicile (maison ou appartement). Pour vous inscrire, rendez-vous personnellement à la gendarmerie pour remplir le formulaire et préciser votre organisation (passage de personnes pour les plantes par exemple). Vous recevrez aussi quelques conseils pour vous prémunir au mieux des cambriolages.

Participation citoyenne : en place !

Le protocole ayant été signé (par la commune, la préfecture et la Gendarmerie), le dispositif est en place depuis le début de l'été dans les quartiers où les citoyens se sont signalés comme volontaires. Ces citoyens, devenus référent, feront ainsi preuve de vigilance. Une signalétique est installée pour repérer ces quartiers. Si vous souhaitez que le vôtre entre dans le dispositif Participation citoyenne, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de la police municipale.

Renseignements auprès de la police municipale, en mairie et au **04 76 97 11 65**

État civil

Naissances

Les parents souhaitant une insertion dans le magazine peuvent nous informer par mél : maurice.bucci@pontcharra.fr ou le préciser à l'accueil de la Mairie.

- Agathe SARIAN
- Lynne CASASSA
- Hugo JOUBERT
- Elyssia XAVIER

Mariages

- Laurence ZANOUN & Etienne DREUIHLE
- Audrey EMPIS & Sébastien SERVANT
- Christelle PLATEL & Lionel CLAVEL
- Solène GERBELLI & François-Xavier GALLI

Décès

- Guy DAVOISE
- Gino BIANCHINI
- Ummühani ERGIR veuve KARADEMIR
- Monique CREPONAT épouse MICELI
- Jean BAYOUD
- Emma BERTHET
- Fabrice DOROT
- Benjamin TESSOT
- Galiano PASIAN
- Amabile GERVASONI épouse NOUCHY

VERS LA RÉHABILITATION DU QUARTIER BAYARD

Le 19 juin, le Maire et M^{me} Dudonné, Directeur Général de la SDH [Société Dauphinoise de l'Habitat] ont organisé une réunion au cinéma sur l'avenir de la résidence Bayard. L'ensemble des locataires était convié, soit 160 ménages. La Ville de Pontcharra et la SDH souhaitent en effet améliorer durablement le cadre de vie de ce quartier. Pour ce faire, elles étudient pour la résidence Bayard un projet de réhabilitation urbaine, comme alternative au projet de rénovation initialement envisagé. Ce dernier projet concerne la démolition puis la reconstruction du quartier qui ne se ferait pas à l'identique. En effet, les enjeux d'une telle réhabilitation sont : l'ouverture du quartier, la diversification des types d'habitat (comme l'accession à la propriété par exemple), ainsi qu'une meilleure répartition des logements sociaux sur le territoire. La SDH a souligné son expertise sur ce type de projet et son savoir-faire en matière d'accompagnement des habitants dans leur relogement. M. le Maire a annoncé la reconstruction de la passerelle détruite pour des raisons de sécurité. La mise en service est prévue pour 2018.



8 SEPTEMBRE

FORUM DES ASSOCIATIONS

Parc Saint-Exupéry 14h-18h




25 août

Cette année, les festivités du 14 juillet sont regroupées avec celles de la Rosière.

Le feu d'artifice sera tiré le samedi 25 août lors du bal de la Rosière.

IMPÔTS : 3 RÉPONSES SUR LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

Pourquoi le prélèvement à la source ?

Déjà pratiqué dans de nombreux autres pays, le prélèvement à la source a pour objectif de s'adapter à votre situation, au quotidien. Le décalage qui existait entre le moment de la déclaration et le paiement pouvait, en effet, engendrer des difficultés de trésorerie.

À partir de quand ?

Il sera en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019. En faisant votre déclaration en ligne, ce printemps, un taux vous a été communiqué. (Si vous avez fait une déclaration papier, vous en disposerez cet été). Ce taux sera transmis à votre employeur par l'administration fiscale cet automne. Et au 1^{er} janvier, sur vos feuilles de paie apparaîtront clairement le montant de l'impôt déduit. Au printemps prochain, vous referez une nouvelle déclaration (comme avant) pour obtenir un nouveau taux.

Et si je change de situation dans l'année, je me déclare tout de suite ?

En cas de changement de situation conduisant à une variation prévisible et significative de l'impôt, vous pouvez, en effet, quand vous le souhaitez, demander une mise à jour, en cours d'année, du taux de prélèvement à la source.

Toutes les informations sont sur :
impots.gouv.fr

NOUVELLE IMPLANTATION

OSTÉOPATHE

Prisca Fournel vous reçoit au
33 Avenue de la Gare

Contact : 06 51 75 06 22 - prisca-fournel.com

[RENTRÉE]

DU NOUVEAU À L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Institution incontournable de la ville, l'école municipale de musique a été créée à partir de l'orchestre d'harmonie les enfants de Bayard, en 1960. De par son histoire, l'école enseigne les instruments à vent et les percussions. Aujourd'hui, elle élargit son offre et met en œuvre son projet d'établissement, véritable feuille de route pour son développement futur.

Place à la musique !

« La musique ensemble et pour tous ! » tel est l'axe de développement de l'école, qui place la pratique collective au cœur du projet. Pour répondre à cet objectif, l'offre s'étoffe. L'école va tout d'abord ouvrir un petit orchestre. Destiné aux 2^e et 3^e années d'instruments, cet ensemble sera ouvert à l'automne et permettra de jouer collectivement dès la deuxième année (alors qu'il fallait patienter encore une année supplémentaire auparavant). Le cursus de pratique d'ensemble sera ainsi complet. Une chorale pour les 10-18 ans se constituera dès la rentrée 2018. Elle sera ouverte à tous les jeunes souhaitant travailler le chant. À l'automne, un nouvel instrument fait son apparition à l'école puisqu'un cours collectif de guitare classique ouvrira. Et enfin une batucada (ensemble de percussions) et un ensemble Jazz seront créés entre 2019 et 2021 permettant à la fois l'apprentissage et la pratique collective. Insrites dans le projet d'établissement, ces nouveautés s'accompagnent aussi d'une volonté de développer les actions vis-à-vis de la jeunesse : des partenariats avec le collège et le lycée sont envisagés ainsi



que le recrutement d'une personne pour intervenir directement auprès des enfants dans les établissements scolaires de la commune de la grande section au CM2.

Rentrée 2018 – Nouveautés

Chorale pour les 10-18 ans, ouverte à tous

Cours collectifs de guitare classique

Inscriptions des nouveaux élèves

Le samedi 1^{er} septembre, de 10h à 12h et de 13h30 à 16h

Le mercredi 5 septembre, de 14h à 20h

Renseignements au **04 76 97 70 22** ou pontcharra.fr page école de musique



[NOUVEAUX NOMS DE RUES]

UN CHANGEMENT D'ADRESSE SIMPLE !



Démarche lancée par la municipalité, le changement de certains noms et numéros de rue répond à des objectifs de sécurité et d'égalité. Une adresse unique, non-ambiguë et géolocalisable pour chacun, c'est l'assurance de bénéficier de tous les services rendus à votre domicile (secours, taxi, soins etc.) et des colis ou du courrier livrés correctement. Elle est même indispensable dans le cadre de l'installation de la fibre sur la commune puisqu'à chaque logement sera remis un identifiant unique sur la base du fichier SNA [Service National des Adresses].

Un service dédié, groupé et gratuit

La Ville est accompagnée par la Poste qui a procédé à l'état des lieux des adresses et remis ses préconisations. Quand les nouveaux noms de rue seront arrêtés, en septembre en conseil municipal, les personnes concernées recevront des mains du facteur un certificat d'adressage. Dans ce courrier seront aussi précisées les démarches à effectuer pour le changement d'adresse. Sachez qu'en ligne, vous pourrez informer les organismes privés et publics (caisse de retraite, assurance maladie, énergie, pôle emploi, services des impôts, etc.) en une seule fois et en quelques clics. Signaler un changement d'adresse est une démarche entièrement gratuite, à l'exception de la carte grise. « Bien sûr vous devez communiquer le plus rapidement possible votre nouvelle adresse à vos correspondants mais la Poste reste vigilante pendant cette période de transition afin que votre courrier vous parvienne » explique Sophie Moreau, Directrice des Nouveaux Services de Proximité à La Poste.

DE L'EMPLOI SUR LE TERRITOIRE



CALENDRIER DU CHANTIER

- Fin avril-début mai 2018 : début des opérations de terrassement
- Début 2019 : installation du trieur nouvelle génération sur 7 200 m² de surface
- 3^e trimestre 2019 : ouverture de la plateforme

La Poste a acquis un terrain de 53 000 m² sur la zone d'activité intercommunale de La Buissière, pour l'installation de sa plateforme de traitement des Colissimo en France. D'une superficie de 9 000 m², le bâtiment sera entouré de parkings de grande dimension pouvant accueillir les camions dont le chargement sera organisé de façon à emporter en moyenne 30 % de colis en plus. À l'intérieur du bâtiment, un trieur de dernière génération sera capable de traiter jusqu'à 12 000 colis par heure. Ces derniers seront livrés en Isère, Savoie et Haute-Savoie en un temps record. Pour la mise en service de la plateforme en 2019, La Poste recrutera une main-d'œuvre locale. Une centaine d'emplois sera créée avec des besoins complémentaires lors des fêtes de fin d'année où un pic d'activité est traditionnellement enregistré.

CENTRE NAUTIQUE : DÉBUT DES TRAVAUX À L'AUTOMNE



L'acquisition du savoir nager (diplôme de Degré 1) est une priorité nationale. Pour permettre à tous les élèves d'apprendre la natation, un second centre aquatique était nécessaire sur le territoire. Destiné aux scolaires comme au grand public, il ouvrira ses portes en 2020 sur la commune. Les travaux préparatoires seront lancés dès cet automne. L'ancien parking sera, dès lors, inaccessible. Ce projet, réalisé par la Communauté de communes Le Grésivaudan, a obtenu la participation financière du Département de l'Isère au titre du plan piscine et de l'État.

À VÉLO JUSQU'À TENCIN EN TOUTE SÉCURITÉ



Le long de la voie ferrée, sur 1 km, l'ancien chemin gravillonné, qui permettait d'accéder au chemin de l'île Tarentezin depuis le chemin de Carailou, a été recouvert d'un enrobé adapté aux vélos. Il vous permet ainsi de regagner le Cheylas puis Goncelin et Tencin (itinéraire également aménagé sur 3,5 km entre ces deux communes) sans passer par la RD 523. Ces

aménagements, réalisés par la Communauté de communes, ont été inaugurés le 2 juin.

Rentrée : un plan du réseau cyclable

Afin de favoriser les déplacements à vélo, la Communauté de Communes a réalisé un schéma directeur des itinéraires cyclables permettant de relier les communes aux zones d'activités, aux gares, aux plans d'eau et à certains équipements communautaires. Un jalonnement des pistes cyclables a ainsi été réalisé. L'installation des panneaux signalétiques est en cours. Un plan du réseau cyclable sera disponible à la rentrée de septembre.

[MÉDIA]

WEBTV : L'ACTUALITÉ EN IMAGES !

Depuis le 5 avril, suivez toute l'actualité du territoire en quelques images avec la TV Grésivaudan. Lancée pour valoriser la richesse et le dynamisme du territoire, cette WebTV propose chaque semaine des vidéos très courtes dont les sujets se déclinent sous forme de portraits, d'interviews, d'initiatives locales, de tutos, etc. Un agenda hebdomadaire est aussi proposé, les jeudis après-midi, pour annoncer les temps forts sur le territoire. Sur le site, vous retrouverez toutes les vidéos classées par rubrique (ils font le Grésivaudan, art et culture, actus, en pratique, sport et loisirs, richesses et patrimoine, nature, etc.)

Vos suggestions sont attendues !

« Cette TV Grésivaudan est réalisée pour les habitants... et par les habitants. En effet, vous pouvez nous communiquer vos bonnes idées, nous proposer des initiatives à valoriser, des animations à promouvoir. Cet outil de proximité est le vôtre » précise la Communauté de Communes. Vous pouvez ainsi passer devant la caméra pour un témoignage mais aussi derrière pour donner de bonnes idées !

Restez informé(e) :

www.facebook.com/legresivaudan • WebTV : www.le-gresivaudan.fr/webtv

Pour transmettre vos suggestions : gresivaudantu@le-gresivaudan.fr



Nouveauté : un agenda du territoire en ligne !

Sur le site Internet du Grésivaudan, un nouvel outil est à votre disposition : l'agenda. Vous pouvez y déposer vos annonces de fêtes, expositions, spectacles, conférences, manifestations sportives... en toute simplicité et en totale autonomie. Il suffit de renseigner le formulaire accessible en cliquant sur « Déposez votre agenda ». Et pour toutes vos idées de sorties, il est à consulter sans modération !

www.le-gresivaudan.fr/agenda

[LOISIRS]

SORTEZ, C'EST L'ÉTÉ !

TOUTES LES ACTIVITÉS DE VOTRE ÉTÉ, EN FAMILLE OU ENTRE AMIS, SONT SUR LE TERRITOIRE. QUELQUES ANIMATIONS À NE PAS MANQUER !

Culture

Faites-vous une toile... sous les étoiles !

Dans le parc Saint-Exupéry, installez-vous « la tête dans les étoiles et les yeux sur la toile » pour le Cinétoiles du vendredi 24 août. Retrouvez *Les Trolls*, film d'animation des studios DreamWorks avec notamment les voix de Louane Emera et M. Pokora.



24 août

Cinétoiles dans le parc Saint-Exupéry, dans le cadre des festivités de la Rosière

La maison Bergès, le musée de la houille blanche

L'exposition Alphonse Mucha et les Bergès : une amitié met en lumière une époque où le monde de l'industrie et celui de l'art sont intimement liés. Sous le prisme de cette amitié qui réunissait Mucha, maître de l'art nouveau et Aristide Bergès, industriel de la fin du XIX^e siècle, retrouvez des œuvres inédites issues des collections du musée. Près d'une vingtaine d'affiches ayant fait la renommée internationale de Mucha est également présentée notamment grâce au prêt de la bibliothèque Forney à Paris.



Infos pratiques

Entrée gratuite : mercredi, jeudi et vendredi de 13h à 18h et samedi et dimanche de 10h à 18h (ouvert les 14 juillet et 15 août de 10h à 18h)

Ouverture jusqu'à 22h le samedi 15 septembre et le dimanche 16 septembre jusqu'à 19h

Tél. 04 38 92 19 60

musee-houille-blanche.fr

Trois autres musées vous attendent sur le territoire.

Plus d'infos : musee.le-gresivaudan.fr

Activités de plein air



À partir de 2 ans.
col-marcieu.com
04 76 08 31 58
contact@col-marcieu.com

Les enfants vont se régaler

L'espace ludique du col de Marcieu, c'est le paradis des enfants ! Situé au cœur de la forêt sur la commune de Saint-Bernard du Touvet, il offre une multitude d'activités au grand air. Faites-y un saut ! Avec le Quick Jump, les amateurs de sensations fortes ne seront pas déçus. Depuis une plateforme perchée dans les arbres à 10 m, sautez d'abord en chute libre avant que le dispositif de cordage vous ralentisse progressivement jusqu'au sol pour un « atterrissage » tout en douceur. Envie de fraîcheur ? La glissade aquatique géante est l'autre nouveauté

de la saison : dévaliez la pente sur une grande bâche arrosée. Au sein de cet espace, vous retrouverez aussi un filet et une forêt ludiques, le swin Golf, des espaces de randonnée, le tubing (descente en bouée sur un grand toboggan naturel de plus de 250 mètres de long) et de nombreuses autres activités.

Animations gratuites

Le Département de l'Isère organise des animations sur 21 espaces naturels. Deux de ces espaces sont sur notre territoire. Prenez date et réservez, vous serez accompagné(e) par un animateur Espace Naturel sensible.

Au Marais de Montfort à Crolles

Découvrez les trésors de ce marais : 3 sortes de papillons menacés et plusieurs orchidées rarissimes.

Dimanche 19 août de 10h à 12h30 : découverte du Land Art au marais.

Du samedi 22 au dimanche 23 septembre de 10h à 12h30 : visite.

Au Bois de la Bâtie à St-Ismier

Au cœur d'une forêt alluviale préservée, parcourez les sentiers et palissades d'observation pour admirer le castor, la foulque et le martin-pêcheur.

Jusqu'au 16 septembre, tous les dimanches de 10h à 12h30.

Les visites de ces deux espaces se déroulent sur réservation au **04 76 97 68 08**

La luge, même en été !

Au Pleynet dans la station des 7 Laux, testez la Wiz luge ! Vrilles, virages et vagues sont au programme de cette descente sur 700 m en luge biplace. Équipement entièrement sécurisé accessible aux enfants à partir de 3 ans, accompagnés.

Avant de monter, renseignez-vous sur les7laux.com ou au **04 76 08 72 21**.



BRÈVES DU CONSEIL

[VIE MUNICIPALE]

Rapports sur l'eau et l'assainissement adoptés



Pour la dernière fois, les rapports du prix et de la qualité de service public d'eau potable et d'assainissement collectif 2017 ont été adoptés à l'unanimité. En effet, la compétence eau a été transférée depuis le 1^{er} janvier 2018 à la Communauté de communes Le Grésivaudan. Le rapport sur l'eau potable a montré que le rendement était supérieur à l'année précédente (72,2 % vs 70,8 %). Quant à l'assainissement collectif, les 12 prélèvements microbiologiques et physico-chimiques se sont tous révélés conformes. Le rapport et sa délibération seront en ligne sur services.eaufrance.fr

[ASSOCIATIONS]

Subventions exceptionnelles



La Ville a attribué, à l'unanimité, une subvention exceptionnelle de 1 600 € à l'association Les Amis des animaux afin de lui permettre de poursuivre ses activités sur le territoire communal. Cette association récupère les animaux errants.

L'association Gresi'birds, qui propose une activité de hockey ouverte aux personnes valides et aux personnes handicapées, recevra une subvention de 1 000 €. Cette aide permettra l'achat du matériel adapté.

[AMÉNAGEMENT]



Co-maîtrise d'ouvrage

Le Conseil municipal a adopté une convention de co-maîtrise d'ouvrage pour la réalisation de quais bus des deux côtés de l'Avenue de la Gare. L'aménagement de ces quais relevant de la compétence de la Communauté de communes Le Grésivaudan, cette convention était nécessaire pour que les quais correspondent aux attentes du gestionnaire de ce service.

[EXPRESSION POLITIQUE]

Opposition

Au moment de consigner le sommaire définitif, le groupe de l'opposition n'a pas communiqué de texte.

20 sept.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL
À 20H EN MAIRIE**

[HANDICAP]



Convention classe ULIS

Le Conseil a adopté à l'unanimité, le financement, par la commune, des frais liés à la scolarité d'un enfant de Pontcharra en classe ULIS [Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire] à La Rochette. La commune ne bénéficiant pas de ce type de structure, se doit, en effet, de participer aux frais de scolarisation. Une convention a été signée avec la commune de La Rochette.

[CULTURE]



École de musique

Le Conseil a adopté le lancement du nouveau projet d'établissement de l'école municipale de musique. Plusieurs nouveaux cours et ensembles musicaux sont proposés pour cette nouvelle année (voir article p. 5). Les nouveaux tarifs correspondants ont été adoptés.

Le 18 mai 2017, le Conseil municipal avait adopté le principe d'une augmentation tarifaire progressive afin de permettre à l'école municipale de musique de maintenir et développer son activité. Ainsi, il avait été acté d'augmenter le tarif de 5 euros par an. La démarche a été poursuivie pour l'année 2018-2019 pour les activités existantes.

Coléo

Les tarifs des spectacles au Coléo prendront un euro de plus cette année sauf les tarifs abonnés et abonnés jeunes qui restent identiques.

[RENTRÉE 2018]

LA RENTRÉE SE PRÉPARE CET ÉTÉ !

2 563 ÉLÈVES ONT FAIT LEUR RENTRÉE EN 2017. AVEC SON COLLÈGE, SON LYCÉE ET SES 3 GROUPES SCOLAIRES, LA COMMUNE EST AU CENTRE DE LA VIE DE NOMBREUX ÉCOLIERS. TRAVAUX, NOUVEAUTÉS ET PROJETS : PETIT TOUR D'HORIZON DE CE QUI ATTEND PETITS ET GRANDS POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE.



Un plan pluriannuel d'investissement

En 2016, la Ville fait appel à un cabinet extérieur pour faire l'état des lieux des bâtiments abritant ses écoles. Le constat est sans appel : les écoles anciennes ont été mal entretenues et les récentes ont été mal faites. La Ville engage alors un plan pluriannuel (2018-2028) pour la rénovation des écoles. La jeunesse étant une priorité de ce mandat, ce projet est pensé durablement, pour les générations futures. César Terrier, l'école du centre est la première à être rénovée. Parce qu'elle est en centre-ville et que ces travaux s'insèrent dans une volonté plus large d'amélioration de ce cœur de ville.

Des emplois du temps ajustés

La Ville se préoccupe aussi du bien-être de ses écoliers. Ainsi, dès que le décret du retour à la semaine des 4 jours a été voté, l'équipe municipale a immédiatement décidé sa mise en place. En effet, le sondage mené auprès des parents et des enseignants avait révélé 76 % d'avis favorable pour ce retour. Or le décret a été publié au 27 juin 2017.

Investissement école :

1,6 M€ en 2018
4,7 M€ d'ici 2020

Ce changement de rythme a donc nécessité quelques ajustements notamment pour l'accueil du mercredi matin. Pour la rentrée à venir, la Communauté de communes accueille les enfants au centre aéré de Saint-Maximin toute la journée. La rentrée est aussi celle des projets pédagogiques. Si chaque établissement a son projet respectif, tous ont la volonté de travailler sur le thème de l'environnement en partenariat avec la Ville. Plus largement, l'équipe municipale, poursuit sa réflexion sur sa politique Jeunesse. Pour rappel, la DSP [Délégation de Service Public] avec Gaïa a été prolongée jusqu'à la fin de l'année.

3 Questions à



DENIS DIBIDABIAN
DIRECTEUR DE
L'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE
CÉSAR TERRIER

« De nombreux liens à développer »

Comment se prépare une rentrée ?

Elle se décline en trois axes : pédagogique, (préparation des changements de classes et suivi des élèves), organisationnel (revue des effectifs puis constitution des classes) et matériel (les achats). Dix jours avant la rentrée, les enseignants font la leur afin de préparer les classes, les plannings et gérer les dernières inscriptions. Quant à moi, je reste joignable une bonne partie de l'été pour, notamment, la gestion des dernières inscriptions, mais cette année, plus encore que les autres puisque les travaux sont en cours dans l'école.

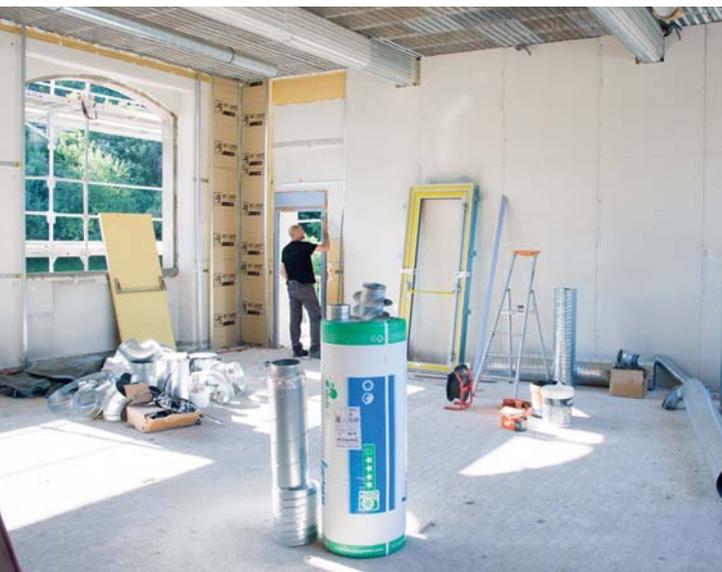
Justement, cette rentrée est particulière...

Il y a en effet des travaux tout l'été. En rentrant, nous préparons un moment charnière : à l'automne ce sera la livraison de la première partie de l'école (aile sud) et le démarrage du chantier de la deuxième partie (aile nord). Dès le départ, les enseignants et les enfants ont été associés au projet avec la Mairie et les architectes, avec qui nous sommes régulièrement en contact. La mobilisation est forte pour ce projet d'envergure et les gênes qui l'occasionnent ne sont pas subies mais vécues sereinement dans la perspective d'avoir une nouvelle et belle école.

Quels sont vos objectifs éducatifs et pédagogiques ?

Nous voulons développer les compétences des élèves dans tous les domaines et aider ceux en difficulté. Puis, nous voulons construire davantage de liens : entre les élèves, les structures, avec l'extérieur. Les nombreux défis sportifs organisés avec plusieurs établissements (course en mai, cycle de rugby, échange à vélo avec deux classes de Villard Benoît, etc.) ou les spectacles au Coléo sont de bonnes occasions. Une attention particulière est accordée au lien entre le CM2 et la 6^e. Nous avons fait un défi mathématiques avec le collège cette année et les liens avec la SEGPA se sont renforcés pour une orientation réussie. Nous veillons aussi à la transition entre la grande section de maternelle et le CP. La classe de mer des GS et des CE1 en est un parfait exemple. Ce travail sur les liens est aussi celui de la formation à la citoyenneté. Nous travaillons par exemple sur le recyclage avec le Sibrecsa, sur la Résistance à Pontcharra entre 1943 et 1944 et bientôt sur le centenaire de la Grande Guerre.

TRAVAUX D'ÉTÉ POUR L'ÉCOLE CÉSAR TERRIER



Les travaux au sein de l'école élémentaire César Terrier 2 ont démarré ce printemps. Trois classes ont déménagé dans trois structures modulaires installées dans la cour. Dans l'aile sud, l'ensemble des travaux de démolition, de couverture et de reconstruction se poursuivent jusqu'à l'automne. Le noyau central a été « vidé » dès ce printemps : aussi, la salle des maîtres, le bureau de direction ont été transférés dans la BCD à l'étage de l'aile nord. Les locaux du RASED ont également été déménagés. La reprise des réseaux d'eaux pluviales et des eaux usées dans la cour est en cours. Enfin, les escaliers extérieurs, la construction des gradins ainsi que la pose d'un sol souple et la reprise des enrobés

seront effectués pour moitié cet été. La troisième phase de travaux démarrera à l'automne. L'aile nord sera alors en travaux et les classes actuellement accueillies dans les structures modulaires s'installeront dans l'aile sud. Les structures modulaires seront retirées et basculées pour la poursuite du projet sur l'école maternelle.

La sécurité avant tout !

Les travaux sont pilotés par une équipe pluridisciplinaire de maîtrise d'œuvre, un bureau de contrôle, un coordinateur SPS [Santé, Protection et Sécurité] avec en renfort un pilote OPC [Ordonnancement Pilotage et Coordination] de chantier. Le respect de la réglementation est une préoccupation essentielle dans le déroulement du projet. Une visite de chantier a été organisée début juillet avec les parents d'élèves et les responsables des travaux.

LA RENTRÉE CÔTÉ PRATIQUE

UNE BONNE RENTRÉE SE PRÉPARE DÈS L'ÉTÉ ! ACTIVITÉS, TRANSPORT, PLANNING DU MERCREDI, ON VOUS RÉCAPITULE TOUT.

FAITES LE PLEIN D'ACTIVITÉS

Le sport à l'école et... en dehors !



Joël Vinsard est ETAPS [Éducateur Territorial des Activités Physiques et Sportives], employé à la Mairie, il assiste les enseignants dans l'organisation des séances d'éducation physique et sportive au sein des trois établissements scolaires : Villard Noir, Villard-Benoît et César Terrier. Il assure ainsi 14 créneaux d'activité sportive sur le temps scolaire, pour tous les niveaux. Ces temps d'activité sont composés en cycle de découverte pour les élèves du cycle 2 et d'approfondissement pour ceux du cycle 3 ; lutte, athlétisme, gymnastique sportive et sports collectifs comme le hand-ball et le basket-ball. Mais il assure aussi trois créneaux sportifs dans le cadre de l'USEP [Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré], fédération sportive des écoles primaires publiques. Avec le soutien de cette fédération présente à Villard-Benoît et à César Terrier, il propose de découvrir plusieurs sports. Tous les mercredis matin, les élèves de CE1, CE2 et CM1 peuvent s'initier au football, au handball, au basket, au hockey, à l'athlétisme. Le mardi soir, ce sont les écoliers de CM2 qui s'entraînent au handball puis à l'athlétisme. Pour ces équipes, des matchs sont organisés jusqu'aux vacances de printemps avec d'autres élèves du Grésivaudan. Les déplacements en car sont alors financés par la commune qui achète aussi le matériel nécessaire. Ils sont préparés pour le meeting d'athlétisme de Pontcharra au mois de juin. Pour Joël Vinsard « L'USEP est le prolongement des activités proposées dans le cadre de l'école. Mais c'est la découverte du sport, sans contrainte, il n'y a pas de notion de performance. La convivialité et l'envie d'être bien ensemble animent les groupes. »

Renseignement et inscription USEP auprès de votre établissement

Mercredi : centre aéré à Saint-Maximin

Au retour à la semaine de 4 jours l'année passée, le centre aéré de Saint-Maximin disponible l'après-midi, n'avait pas pour projet d'ouvrir le matin. La commune avait donc obtenu l'autorisation de mettre en place un ALSH [Accueil de Loisirs Sans Hébergement] le mercredi matin. Cette année, le centre aéré de Saint-Maximin ouvrira toute la journée pour les enfants de 3 à 13 ans. Pour une première inscription, téléchargez l'ensemble du dossier sur le-gresivaudan.fr (rubrique accueil de loisirs). Pour les inscriptions suivantes, téléchargez juste le formulaire des mois indiqués (les inscriptions se font par année civile). Le dossier est à remettre au plus tard le 29 août 17h pour une inscription au mercredi 5 septembre dans la boîte aux lettres de la maison de l'interco (place du Pontet à Pontcharra). Une navette gratuite est à la disposition des enfants pour aller ou revenir à Pontcharra.



Infos pratiques

Accueil de loisirs du mercredi : de 8h à 18h ou en ½ journée : 8h-13h30 (avec repas) ou 13h30-18h. Pour tout renseignement ou inscription : permanence le mercredi de 8h30 à 11h30 (sauf vacances scolaires).

Contact : Maison de l'interco - Lucie De Oliveira
TÉL. 04 76 97 74 97 - ldeoliveira@le-gresivaudan.fr

Chèque découverte : coup de pouce financier



Tous les ans à la rentrée, la Mairie propose le chèque découverte aux enfants charrapontains entre 6 à 16 ans. D'un montant allant de 20 jusqu'à 70€, ce chèque vous permet de payer une partie de l'inscription à une activité sportive, culturelle ou artistique au sein d'une association partenaire ou de l'école municipale de musique. Pour en bénéficier, avant le 21 septembre, téléchargez un dossier sur le site de la ville et renvoyez-le par mail à l'adresse vieassociative@pontcharra.fr

ou remplissez un dossier papier et déposez-le en Mairie.

Dossier d'inscription et liste des associations partenaires disponibles sur pontcharra.fr ou à l'accueil de la Mairie.

EN 2017

21 associations partenaires

486 chèquiers distribués

Les dates de la rentrée

- **31 août** : affichage des classes devant les écoles (après-midi)
- **1^{er} septembre** : ouverture de la billetterie du Coléo (pontcharra.fr)
- **3 septembre** : rentrée scolaire
- **8 septembre** : forum des associations – Parc Saint-Exupéry
- **10 septembre** : rentrée de l'école municipale de musique
- **21 septembre** : dernier jour pour rendre le dossier du chèque découverte
- **20 octobre** : début des vacances d'automne

POUR UNE BONNE ORGANISATION

Nouveauté TouGo



La tarification TouGo a changé ! Maintenant soumis à la tarification solidaire – selon votre quotient familial – votre abonnement coûte entre 40 € et 130 €/ an. Il est valable pour les moins de 26 ans qui veulent accéder, toute l'année, au réseau TouGo. Un pass à 40 €/an est également mis en place pour les enfants de la maternelle au lycée qui souhaitent effectuer 1 aller-retour par jour

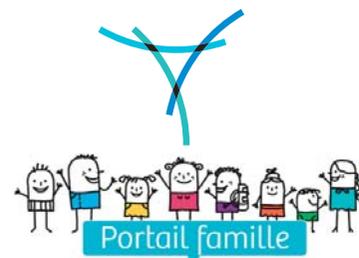
entre leur domicile et leur établissement (sur toutes les lignes du réseau TouGo, hors service de réservation). Ce pass est destiné aux élèves résidents du Grésivaudan dont l'établissement se trouve sur ce même territoire.

COMMENT VOUS ABONNER ?

- **Vous avez déjà une carte OÙRA ! ? :** sur le site Internet Tougo.fr : rechargez via la boutique en ligne
- **Vous n'avez pas de carte OÙRA ! :** téléchargez le formulaire de demande de carte OÙRA ! sur Tougo.fr, onglet « Tarifs et points de vente » et rapportez-le, complété avec les justificatifs, à l'agence ou envoyez-le par courrier.

Les abonnements démarreront le 01/09/2018, lors d'une première validation sur le réseau TouGo.

Simplifiez-vous les démarches !



En vous connectant au Portail Famille, vous avez accès à toutes les informations concernant votre (vos) enfant(s) inscrit(s) dans les écoles primaires de la Ville mais aussi à la multi-accueil. Gestion des absences, de la cantine, de l'accueil périscolaire, vous procédez à toutes ces actions en quelques clics. Vous pouvez aussi payer en ligne et grâce à la facture dématérialisée, recevoir votre facture par mail. La rentrée rimera avec sérénité !

espace-citoyens.net/pontcharra

DANS LE SECONDAIRE, DE NOUVEAUX OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES



Au lycée : la réforme pour objectif

Au lycée, l'année se décline en deux grands projets.

- D'une part, la poursuite des aménagements puisque les travaux du nouvel internat et du nouveau restaurant sont bien entamés et continueront toute l'année. Les deux nouveaux bâtiments seront mis en service pour la rentrée 2019.

- D'autre part, la mise en place d'un nouveau contrat de projets tripartite (2018-2022), décliné en trois objectifs : une meilleure continuité entre le collège et le lycée, une ambition forte pour les élèves et le maintien du bien vivre ensemble, avec les notions de culture, sport et mobilité à l'étranger.

« La réforme des lycées aura peu d'incidences sur cette rentrée. Les élèves qui arrivent en seconde passeront cependant le nouveau baccalauréat. Nous allons donc les préparer au grand oral. » explique René-Paul Sanchez, le Proviseur, avant de poursuivre « Cette année, avec Parcoursup, nous avons eu peu de temps pour nous préparer. Cependant aucun élève n'est resté sans proposition. Dès la rentrée, deux professeurs principaux seront nommés dans chaque classe. Cela permettra un meilleur accompagnement des étudiants dans leur projet postbac. » Enfin, tout comme le collège, le lycée souhaite travailler avec la Mairie sur le thème de l'environnement.

Au collège : la citoyenneté au cœur de l'année

« La grossièreté et la vulgarité sont omniprésentes dans le langage des collégiens » explique Jean-Luc Lespine, le Principal. « De ce constat est née la volonté d'enrayer cette façon de communiquer. » L'équipe enseignante et l'équipe dirigeante, aidées de leurs partenaires (Mairie, Conseil départemental, Communauté de communes, Gaïa, centre Agathe, etc.), ont ainsi décidé de monter des projets valorisant le savoir être « Nous avons beaucoup d'idées et d'envies mais nous ne voulons pas tomber dans un empilement d'actions qui perdraient leur pertinence dans la succession. Nous souhaitons réaliser des actions dans la cohérence et la transversalité. » L'enjeu est en effet de taille : le sujet doit s'intégrer aussi dans les cours, être un fil conducteur tout au long de l'année. Le collège a par ailleurs sollicité le dispositif PICC [Pass Isérois du Collégien Citoyen] financé par le conseil départemental pour obtenir le financement de certaines actions, comme la journée d'intégration des 6^e. Chaque classe de ce niveau, se retrouve une journée dans la nature pour créer une cohésion du groupe.

Évaluation, cohérence et transversalité

Les élèves de 6^e continueront à être évalués sans note. Il s'agit d'une évaluation par compétences. Ce système d'évaluation est une prolongation de ce qu'ils ont déjà connu en primaire et qui sera étendu aux 5^e pour la rentrée 2018. Autre projet qui sera inscrit dans la continuité : l'association de plus en plus fréquente des élèves de SEGPA à des activités du collège. « La fin de l'année est consacrée à la réflexion : nous savons que nous voulons développer le comportement citoyen des élèves, leur savoir être vis-à-vis d'eux-mêmes, des autres, de l'environnement, etc. Nous aimerions d'ailleurs travailler avec la municipalité sur une journée écocitoyenne. Le sujet est vaste mais pointé. La rentrée sera donc consacrée aux arbitrages avec toujours une ligne conductrice en filigrane. »

[APPRENTISSAGE]

AU COLLÈGE, LES ÉLÈVES GARANTS DE LA PAIX

LES CONFLITS FONT PARTIE DE LA VIE DES ÉLÈVES... À TEL POINT QUE CERTAINS SONT MÊME VOLONTAIRES POUR LES RÉSOUDRE ! AIDÉ PAR L'ASSOCIATION AMELY, LE COLLÈGE POURSUIT LA FORMATION À LA MÉDIATION PAR LES PAIRS DÉMARRÉE EN 2015. UNE EXPÉRIENCE PLUS QUE SATISFAISANTE POUR LE CLIMAT SCOLAIRE.

Bagarres, incivilités, petites dégradations, vols, situation de « mauvais regard », etc. le quotidien au collège ne se déroule pas toujours dans la sérénité. Heureusement, les plaignants peuvent compter sur la bienveillance des élèves dits médiateurs. En s'adressant directement à eux pour les petits conflits, ils sont certains d'avoir de l'écoute et une solution. En effet, depuis 1992, AMELY intervient dans les établissements scolaires ou à la demande de municipalités : elle apprend aux élèves médiateurs des techniques de résolution des conflits au sein de leur établissement et à intervenir en suivant le protocole de la médiation. Une équipe de 15 médiateurs avait été constituée les années précédentes. Maintenant en 3^e, ces élèves seront relayés par les 17 élèves (choisis parmi les 117 volontaires) de 6^e, 5^e et 4^e, nouvellement formés, avec le soutien de Laure Lachize-Ferrari, médiatrice et de l'équipe pédagogique.

La certitude d'être compris

« Après une première sensibilisation, les élèves sont à 95 % volontaires pour être médiateur. Nous leur demandons donc de rédiger une lettre de motivation afin de les choisir. Certaines lettres sont surprenantes de justesse dans les motivations et dans l'écriture » explique Christiane Durif-Varembont, formatrice d'AMELY auprès des collégiens de la commune. L'intervention des médiateurs ne remplace pas l'autorité des adultes mais elle permet aux élèves d'être acteur de leur vie scolaire, en se responsabilisant pour trouver des solutions. La médiation offre aussi un espace de partage et d'échange à travers l'écoute et le dialogue. « Notre expertise nous permet de comprendre pourquoi la médiation scolaire par les pairs

fonctionne bien, voire très bien comme au collège Marcel Chêne. Pour les élèves, faire appel à un pair, c'est la certitude d'être compris dans la forme (ils parlent le même langage) et dans le fond : les médiateurs comme les plaignants partagent le même quotidien. La résolution du conflit peut donc être très rapide » conclut Christiane Durif-Varembont



ÉCHANGE SCOLAIRE : À LA DÉCOUVERTE DE L'AUTRE



Les collégiens et leurs correspondants allemands ont été accueillis en Mairie.

26 jeunes allemands ont séjourné à Pontcharra en mai, accueillis par leurs correspondants français. Au mois de mars, les collégiens Charrapontains avaient séjourné une semaine à Leipzig, commune de 570 000 habitants située au nord-est de l'Allemagne. Cet échange, organisé par Camille Colin, professeure d'Allemand au collège Marcel Chêne, a pour objectif d'immerger les élèves dans la langue mais aussi de découvrir un autre quotidien que ce soit à la maison ou dans l'établissement scolaire. Conçu comme un projet à la fois pédagogique, linguistique et interculturel, cet échange s'est traduit par différentes activités : visite d'un musée, olympiades, chants, soirée festive, etc. Une semaine riche en découvertes et une expérience inoubliable pour tous.

CLASSES DE MER : À LA DÉCOUVERTE DE SOI

Les élèves de CP jusqu'au CM2 de Villard Noir se sont rendus à Sanary-sur-Mer du 11 au 18 juin. Les deux classes - 42 élèves au total - ont pu ainsi profiter du bord de mer pour travailler dans un autre cadre que l'école. Ils ont consolidé leurs apprentissages, en étant en contact direct avec leur environnement (en créant, par exemple, un aquarium maritime pour observer les espèces) et ont pu découvrir la voile. Deux autres classes de grande section et de CE1 du groupe scolaire César Terrier, avaient déjà séjourné à Sanary du 28 mai au 1^{er} juin. Pour tous, cette semaine fut l'occasion de gagner encore un peu plus en autonomie et d'apprécier la vie en collectivité plusieurs jours d'affilée.



[ACCOMPAGNEMENT]

GPS VERS L'EMPLOI : NOUVELLE DYNAMIQUE POUR VOS RECHERCHES

DISPOSITIF FINANÇÉ PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRÉSIVAUDAN, LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN AINSI QUE LE DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE, GPS VERS L'EMPLOI VOUS AIDE À REGAGNER CONFIANCE POUR RELANCER VOTRE RECHERCHE D'UN EMPLOI.

La recherche d'un emploi est un parcours parfois semé d'obstacles. Et plus le temps passe, plus la motivation s'érode et plus le marché apparaît complexe. GPS vers l'emploi accompagne ainsi les personnes sans emploi depuis plus d'un an ou au RSA mais aussi les personnes porteuses d'un handicap pour retrouver une dynamique. Ce dispositif propose 7 ateliers collectifs, aux thématiques diverses comme la formation, l'orientation et la communication professionnelle, la connaissance du bassin de l'emploi, la gestion du stress, la mobilité, avec la possibilité de poursuivre par des rendez-vous individuels et ainsi personnaliser l'accompagnement. « On identifie les freins, on acquiert des outils

pour sa recherche et on clarifie son projet professionnel... on reprend confiance et on repart plus autonome et mieux équipé(e) avec une feuille de route » explique Sarah Berlioz, animatrice des ateliers. Démarrés fin 2015, ces ateliers ont déjà fourni des résultats encourageants. Les participants, retrouvent une dynamique et repartent avec un plan d'action pour leur recherche. À l'issue, certaines personnes ont repris un emploi, voire avant la fin du parcours. D'autres ont entamé des démarches pour « lever » les freins périphériques afin d'optimiser leur retour à l'emploi. D'autres ont fait une formation ou ont créé leur entreprise.



Informations pratiques :

Atelier le mardi matin à Pontcharra, le lundi matin à St Hilaire du Touvet, le jeudi matin à Alleverd et le vendredi matin à Brignoud
Contact : Sarah Berlioz
Conseillère en insertion professionnelle - Formatrice
Tél. 06 81 21 99 00 - sarah.berlioz@aider73.fr

[SERVICE]

LA MÉDIATION : UNE SOLUTION POUR LES CONFLITS FAMILIAUX



RUPTURE, SÉPARATION, CONFLITS AU SEIN DE LA FAMILLE (FRATRIE, GÉNÉRATIONS, ETC.), VOUS RENCONTREZ DES SOUCIS DE COMMUNICATION OU D'ORGANISATION DONT VOUS N'ARRIVEZ PAS À VOUS SORTIR SEUL(E) ? FAITES APPEL À LA MÉDIATION FAMILIALE !

Au sein du centre de planification Agathe, le mardi et le vendredi, des médiateurs familiaux vous reçoivent afin de vous accompagner dans la recherche de vos propres solutions. La médiation familiale a pour objectif, à travers l'organisation d'entretiens confidentiels, de favoriser la communication pour permettre la recherche d'accords élaborés en commun et mutuellement acceptés. Elle peut permettre, entre autres, d'aborder l'organisation familiale (mode de garde des

enfants, organisation financière), de rétablir le lien intergénérationnel, de prévenir les dysfonctionnements familiaux. Le médiateur est un professionnel, diplômé d'État, impartial, indépendant et soumis à la confidentialité. Le premier entretien d'information (d'une heure) est gratuit.

Centre Agathe : 33 avenue de la gare - Mardi et vendredi sur rendez-vous

Le coût des entretiens est établi en fonction de vos ressources, selon le barème national de la CNAF [Caisse Nationale des Allocations Familiales].

Tél. 07 69 45 46 15 - Mediation.pontcharra@gmail.com

UNE SOIRÉE POUR COMPRENDRE LES OUTILS NUMÉRIQUES

La Macif a développé des actions de prévention sur différents sujets (la nutrition, les premiers secours, etc.) rendues concrètes grâce à l'implication des délégués Macif représentant les sociétaires.

Ainsi, le 9 octobre en Mairie, venez assister à une conférence sur le thème *Rester autonome grâce à l'usage d'outils numériques*. Au programme : état des lieux des difficultés, solutions, conseils et tests d'appareils. Ghislaine Clet, sociétaire et déléguée Macif, représentante pour Pontcharra, est à l'origine de cette conférence. Elle est destinée à toutes les personnes peu ou pas familiarisées avec le numérique. C'est l'occasion de prendre goût à l'utilisation de ces outils et du lien social que cela peut générer !

Mardi 9 octobre - 20h-22h en Mairie
Inscription auprès de Ghyslaine Clet (sociétaire Macif) au 06 81 64 85 30

LES SENIORS À L'HONNEUR

AU MOIS D'OCTOBRE, IL Y A PLUS D'UNE RAISON DE NE PAS RESTER À LA MAISON ! LA SEMAINE BLEUE EST L'OCCASION DE NOMBREUSES SORTIES DONT UN PREMIER SALON EXCLUSIVEMENT RÉSERVÉ À L'AUTONOMIE.

2 Questions à



MONIQUE GERBELLI

ADJOINTE AU MAIRE EN CHARGE DES ACTIONS SOCIALES ET DE LA SOLIDARITÉ

« Prévention et bien vivre sont au cœur de nos préoccupations »

Pourquoi accueillir ce 1^{er} forum ?

Quand le département a émis l'idée de ce salon, j'ai tout de suite souhaité que la Ville soit l'hôte d'un tel événement, le premier dans le Grésivaudan. Tout d'abord, parce que nous avons le Coléo, un lieu totalement adapté. Ensuite parce que le calendrier tombait bien : la date proposée est au début de la semaine bleue, semaine nationale pour les seniors. Puis parce que ce salon est celui du vieillissement et du handicap, un sujet sur lequel la Ville est très engagée : elle a signé la charte commune handicap. Accueillir ce premier salon prenait donc tout son sens.

Quelle est la politique en faveur des seniors ?

La prévention et le bien vivre sont une de nos priorités. Le vieillissement est un processus auquel on peut se préparer pour se maintenir dans de bonnes conditions. Nous souhaitons mener des actions pour que la perte d'autonomie, enjeu majeur du vieillissement, arrive le plus tardivement possible. Avec Daniel Hecquet-Dessus, que nous avons déjà reçue, nous allons poursuivre les ateliers de psychologie positive. L'Association Mieux Vivre en Grésivaudan, nouvellement créée, propose de nombreuses activités de prévention. Le tissu associatif est d'ailleurs très important sur la commune et les infrastructures nombreuses – gare, centre-ville, structures culturelles : médiathèque, cinéma et Coléo –. Il fait bon vivre à Pontcharra pour les seniors ! Avec la construction de l'Ehpad, juste derrière la Petite Unité de Vie Foyer Soleil, la Ville a une offre qui couvre toute la chaîne des besoins.

Un spectacle à un prix doux

Gérard Morel chanteur-compositeur évoque, dans son spectacle *Gérard Morel et les 4 mains* qui l'accompagne, le temps qui passe, les rapports amoureux et les émerveillements quotidiens. Son phrasé est unique : le double voire le triple sens se mêle aux métaphores pour des chansons pleines d'humour. Accompagné par deux musiciens (accordéon et saxophone), cet artiste vous fera passer un moment inoubliable !

Vendredi 12 octobre à 20h30 au Coléo

Tarif : 11 € pour les plus de 65 ans

Autres tarifs : de 8 à 18 €

De la musique !

Le service Culture développe avec les résidents de la Petite Unité de Vie Foyer Soleil des projets musicaux. Ceux qui le souhaitent, participent déjà au sein de la structure, à un atelier avec un musico-thérapeute. Profitant de cette saison au Coléo, qui met à l'honneur la chanson, une année musicale se dessine avec plusieurs temps forts : venue des élèves de l'école municipale de musique, présentation d'un concert dans l'établissement en partenariat avec l'Espace Paul Jargot. La commune est ici facilitatrice, participant au développement du lien entre les générations. D'autres projets seront par exemple menés avec le Conseil Municipal des Enfants ou la Ludothèque.

La semaine bleue c'est aussi le 9 octobre à 14h, cinéma Jean Renoir : La Finale, avec Thierry Lhermitte.

Tarif spécial senior (+ de 65 ans) : 5 € • Retrouvez tout le programme sur pontcharra.fr

EXTENSION DE LA PETITE UNITÉ DE VIE

La petite Unité de Vie Foyer Soleil est une résidence non médicalisée, gérée par l'association ADMR [Aide à Domicile en Milieu Rural]. Solution d'hébergement de proximité, elle préserve l'autonomie des personnes âgées les plus fragiles. Les logements sont adaptés et la présence permanente de personnel garantit la sécurité et le bien-être des résidents. La petite Unité de Vie accueille 20 résidents. Grâce aux travaux engagés en 2019, elle pourra accueillir 4 résidents supplémentaires puisque 4 nouveaux studios seront construits. La pièce de vie commune sera également agrandie. La toiture, les salles d'eau et les sanitaires seront également rénovés.

Contact : 85 avenue de Savoie,

Petite Unité de Vie Foyer Soleil

TÉL. 09 52 33 28 29

puuporaede38@admr.org

UN SALON POUR TROUVER DES RÉPONSES !

« Quel sport faire après 60 ans ou avec une maladie ? »

« Mon enfant est porteur d'un handicap, quel peut être son parcours scolaire ? ». Le Salon de l'Autonomie apportera des réponses à vos préoccupations quotidiennes. Organisée par le Département de l'Isère, en partenariat avec les communes du Grésivaudan et les acteurs de l'autonomie, cette première édition se déclinera en 8 thématiques : santé et bien-être, sport adapté, mobilité et prévention routière, habitat et aides à domicile, nouvelles technologies, soutien aux aidants, établissements d'accueil et accès aux droits. Conseils et informations, mais aussi conférences ou ateliers (dépistages auditif et visuel, code de la route, démonstrations, etc.), retrouvez une cinquantaine d'intervenants professionnels, de collectivités et d'associations. En une journée, sur un même lieu, vous pourrez ainsi trouver des solutions au plus près de chez vous.

Informations pratiques :

Samedi 6 octobre au Coléo - Entrée gratuite de 10h à 17h

Renseignements auprès du service autonomie du Département - Tél. 04 56 58 16 41



[GRÉSIVAUDAN VAPEUR CLUB]

PETIT TRAIN AU DÉPART CET ÉTÉ !

EN 2012 NAÎT LE GRÉSIVAUDAN VAPEUR CLUB À LA SUITE DE LA TRANSFORMATION DU CFTB [CHEMIN DE FER TOURISTIQUE DU BRÉDA] LUI-MÊME CRÉÉ EN 1976. CE CLUB DE PASSIONNÉS REPRODUIT À L'ÉCHELLE 1/8 DES WAGONS CAPABLES DE VOUS TRANSPORTER POUR UN PETIT TOUR INSOLITE !



« De la conception à la fabrication, nous imaginons et réalisons tout : les rails, les wagons, les décors » explique Gérard Lapierre, président du Club. Tous les mercredis, les passionnés se retrouvent à l'atelier. Pour beaucoup à la retraite, les trente membres que compose l'association, sont aussi souvent d'anciens cheminots. Quelques jeunes les rejoignent de temps à autre pour réparer ou fabriquer. Trains à vapeur, électrique ou thermique, le Club n'est pas spécialisé dans un seul système. « Les deux dernières années ont été consacrées à construire le circuit actuel, d'abord les rails puis les wagons sur lesquels nous pouvons transporter jusqu'à 12 personnes » explique Gérard Lapierre.

Des sponsors pour faire évoluer les projets

Quand le CFTB s'est arrêté, l'association disposait d'un grand nombre d'installations qui n'étaient plus nécessaires et que le Club a donc progressivement vendues. Aujourd'hui, les réalisations se font avec, pour une large partie, des matériaux récupérés. « Mais nous cherchons des sponsors afin de progresser et de développer les projets » précise Gérard Lapierre. Cet hiver, le club a signé une convention avec la Mairie pour disposer du terrain attenant au sien et ainsi poursuivre son parcours par une boucle supplémentaire. Ce circuit, d'une longueur de 400 m est à découvrir, lors des portes ouvertes, tous les derniers samedis de chaque mois. L'association dispose aussi d'un circuit mobile qu'elle peut installer en fonction de la demande.

Contact : Gérard Lapierre - Tél. 06 65 39 91 60

Tous les derniers samedis de chaque mois jusqu'en octobre, le Club ouvre ses portes et vous fait découvrir gratuitement son circuit.

[PÊCHE]

LA GAULE DU BRÉDA : LES AMOUREUX DE LA NATURE

CRÉÉE EN 1968, LA GAULE DU BRÉDA EST UNE SOCIÉTÉ DE PÊCHEURS. ELLE ORGANISE DE NOMBREUX CONCOURS ET MANIFESTATIONS MAIS VEILLE AUSSI À LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT. RENCONTRE.

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique [AAPPMA], la Gaule du Bréda détient et gère les droits de pêche sur différents espaces : le Bréda, le Coisetan, le Gayet et le plan d'eau des Lômes à Pontcharra, ainsi que le Cernon, le Glandon et l'étang du Vernay sur la commune de Chapareillan. Elle entretient les cours d'eau, les abords et organise de nombreuses manifestations pour ses 435 adhérents et de nombreux pêcheurs venus d'ailleurs : les enduro-carpes, les pêches au coup et les lâchers de truites. « Nous nous occupons de l'alevinage (ré-empoissonnement) des rivières qui bordent Pontcharra et Chapareillan, avec de la truitelle et des truites fario principalement. Mais bientôt l'alevinage ne sera plus nécessaire. En effet, les études réalisées par l'ONEMA [Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques] en 2016 ont révélé qu'un bon nombre d'espèces de truites et autres était présent : un cheptel assez riche pour le laisser se développer naturellement » explique Marie-Hélène Milani, Présidente de l'association.

Une surveillance accrue durant les travaux

L'association veille donc sur les milieux aquatiques et sur le patrimoine piscicole.



Pourquoi la Gaule du Bréda ?

Le Bréda est ce torrent de montagne qui traverse la commune pour se jeter dans l'Isère. Quant à la Gaule, c'est une canne à pêche.

La Gaule du Bréda a été aussi pleinement associée aux travaux réalisés par le Symbhi dans le cadre du projet Isère Amont. « Nous avons veillé au bon déroulement des opérations lors du remblai ce printemps. La partie nord est en réserve pendant 5 ans mais cela ne nous empêchera pas d'organiser nos manifestations notamment les concours ou les enduro-carpes » conclut la Présidente.

Contact :

Marie-Hélène Milani - Tél. 06 81 25 70 66

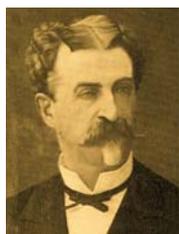
[FESTIVITÉS]

FÊTE DE LA ROSIÈRE : RETOUR AUX ORIGINES

1907, PONTCHARRA FÊTE SA PREMIÈRE ROSIÈRE SELON LES VOLONTÉS D'ALEXIS PARADIS. CE DERNIER LÈGUE, DANS SON TESTAMENT DATÉ DE 1889, SON HÉRITAGE À LA VILLE EN PROMETTANT UNE DONATION À UNE ROSIÈRE CHOISIE CHAQUE ANNÉE COMME ÉTANT « LA JEUNE FILLE LA PLUS SAGE ». 2018, PONTCHARRA S'APPRÊTE À COURONNER SA 112^E ROSIÈRE.



➤ La compagnie Soukha apportera des couleurs à cette 112^e fête de la Rosière.



Tradition héritée d'un legs, la Rosière est depuis plus de 100 ans choisie parmi les jeunes filles de la commune selon un même processus : repérée pour son implication dans la vie locale et ses engagements, elle est couronnée un jour

d'été et de fête. Elle reçoit, selon la volonté d'Alexis Paradis, une donation. Celle-ci servait, originellement, de dot au mariage de la Rosière. Aujourd'hui, les jeunes filles reçoivent une partie de la somme en juin (pour éventuellement contribuer à l'achat de la robe le jour J) et l'autre partie après le couronnement. Ce « petit coup de pouce financier » de 1 600 €, versé par le CCAS, vient concrétiser un projet tel que le permis de conduire mais plus vraiment celui d'un mariage. La fête de la Rosière, bien que témoin de l'évolution de son temps dans sa mise en œuvre et ses animations, reste la fête traditionnelle de la commune.

En couleurs !

Du 24 au 26 août, la fête de la Rosière et ses animations sur le thème « En couleurs » feront battre le cœur de la Ville. Le vendredi soir sera consacré au Cinétoiles (voir p. 7). Cette année, le lieu et les heures des animations évoluent. Le samedi, à partir de 17h, au stade de l'Île Fribaud, vous retrouverez le défi famille associatif suivi

d'un bal et d'un feu d'artifice. Le dimanche, au stade Fribaud, la traditionnelle course de la Rosière organisée par le CAPRG commencera à 9h. À 9h30, sera célébrée la messe. Au parc Saint-Exupéry, à 11h, débutera l'introduction musicale au couronnement par l'Harmonie les Enfants de Bayard et le couronnement de la Rosière s'effectuera à 11h30. Un apéritif sera offert par l'association Amitié Pontcharra Rovasenda en partenariat avec la Mairie. Les animations (jeux en

bois, structures gonflables...) pour toute la famille se succéderont dès 11h. La Fête accueillera « La Caravane des couleurs » de la compagnie Soukha, parade colorée et féérique. Enfin, tout le week-end,

place de la Mairie, sera installée la traditionnelle fête foraine.

Programme joint à ce numéro.

À retrouver aussi sur pontcharra.fr



TÉMOIGNAGES



Évelyne
Rosière 1974

« La fierté
pour héritage »

Je me souviens parfaitement de cette journée. Je ressens encore la fierté qui m'a traversée lors de ce couronnement. Mon fiancé était dans la foule ainsi que toute ma famille. C'était le 18 août et je me suis mariée en décembre de cette même année. J'avais 21 ans, je travaillais à la trésorerie de Pontcharra et j'étais l'aînée d'une famille de 6 enfants. Le soir du couronnement, Monsieur le Maire, Jean Ménétrey, était venu dîner chez nous. C'était la tradition. Aujourd'hui, je feuillette avec plaisir l'album des Rosières avec mes petites-filles qui me réclament « le livre des princesses ». Elles rêvent d'être elles aussi des Rosières.



Roxane
Rosière 1999

« Une
expérience
qui forme la
personnalité »

J'ai un très bon souvenir de ce week-end là et de l'année qui a suivi. Je me souviens de la fierté de mes parents. Il y avait tout ce rituel de tenir secret le nom de la Rosière et l'impatience de toute une Ville, un jour de fête, de (savoir) enfin (qui est) la Rosière. J'avais 19 ans et pendant un an, je suis allée à la rencontre des charrapontains lors de repas, de manifestations, de commémorations et ce fut une expérience incroyable. On apprend beaucoup sur soi quand on a cette chance. Dès que je peux, je me rends au couronnement : j'ai gardé cette curiosité de savoir quelle jeune fille va vivre cette année extraordinaire.

[NOUVELLE SAISON DU COLÉO]

IL Y A DE LA JOIE DANS CETTE SAISON !



Les fouteurs de joie avec le concert « Des étoiles et des idiots » à ne pas manquer.

TOUTE L'ANNÉE AU COLÉO, FAITES LE PLEIN D'ÉNERGIE. LA BONNE HUMEUR VOUS ATTENDRA À CHAQUE SPECTACLE. ET PUISQUE L'ÉCOLE DE MUSIQUE SIGNE SON PROJET D'ÉTABLISSEMENT CETTE ANNÉE, CETTE NOUVELLE SAISON MET À L'HONNEUR : LA CHANSON... POUR TOUS !

Le Coléo vous propose une parenthèse enchantée, un refuge loin du quotidien. « Quand partons-nous pour le bonheur ? » interroge la brochure de présentation. Dès le 15 septembre ! « Cette saison laisse place à des artistes rayonnants, entraînants » explique Jeanne Fleurent, adjointe au Maire en charge de la Culture. « La programmation est toujours pluridisciplinaire, avec toutefois une intention particulière donnée cette année à la chanson pour tous les âges : 4 spectacles sont à l'affiche. Nous avons aussi des spectacles aux thématiques qui nous sont chers comme la différence (ndlr *Samuel*) et deux spectacles hip-hop pour les tout-petits et les plus grands » poursuit Jeanne Fleurent. Cette année, 11 représentations seront dédiées aux scolaires, permettant d'accueillir plus de 2 500 enfants de la crèche à la terminale. Enfin, chaque spectacle (ou presque) propose de prolonger l'expérience par une rencontre avec les artistes ou une découverte d'autres formes de créations : ateliers, lectures, animation, expositions... en partenariat avec l'école de musique, la ludothèque, la médiathèque et le cinéma.

Lancement de la saison Samedi 15 septembre à 20h30

Après une petite heure de présentation de la nouvelle saison culturelle du Coléo, plongez avec la Compagnie Un de ces 4 dans un cirque musical aérien, burlesque et mouillé ! *Les Insubmersibles*, *la Croisière continue* est mené par deux personnages hauts en couleurs et au caractère bien trempé. Du diabolo et du tissu aérien, de la musique live et du clown, etc. Rien de tel pour découvrir un cirque dépaysant tout en restant au sec ! Enfin, attendez-vous à ce que cela décoiffe un peu...

**Tout public à partir de 8 ans.
2h environ.
Entrée gratuite sur réservation.**

3 Questions à



**MORGANE
BLOT**

DIRECTRICE
DU COLÉO

Comment choisissez-vous les spectacles ?

J'assiste, chaque année, à environ 80 représentations partout en Rhône-Alpes en fonction de mes repérages. Ils font suite à des échanges avec d'autres programmeurs mais aussi aux mails que je reçois des compagnies : entre 8 000 et 10 000 par an. Je ne programme généralement que des spectacles que j'ai pu découvrir sur scène. Lors du montage définitif de la programmation, je cherche à trouver la meilleure cohérence possible. Tout en veillant à ce que chacun des spectacles retenus s'adresse au plus grand nombre, j'essaie d'accueillir des propositions différentes les unes des autres afin que chacun puisse y trouver son compte quels que soient ses goûts ou son âge. Une fois les choix arrêtés, j'échange et je négocie avec les compagnies sur les aspects techniques, budgétaires et de planning. Enfin, la saison est ficelée et est présentée aux élus pour validation.

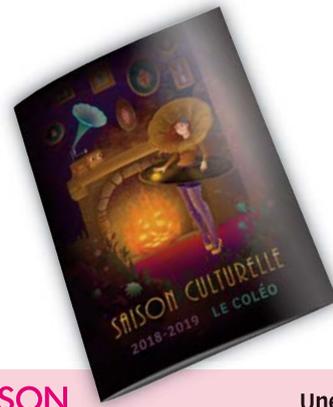
Quelle place pour la création artistique cette saison ?

D'une part, la salle accueille 5 résidences artistiques cette saison. Autant de compagnies qui pourront profiter des moyens techniques et des conseils avisés des techniciens pour avancer dans leur processus de création, et proposer au public des temps de partage de leur travail. D'autre part, la saison inclut deux spectacles qui ont été en partie créés au Coléo : *Sortie de Toile* et *Bestiaire Végétal*. Travailler avec des compagnies peut créer des complicités et des projets communs. Pouvoir accompagner une compagnie dans la création d'un projet et en accueillir la toute première représentation comme cela sera le cas avec *Vibration Visuelle*, c'est l'aboutissement d'un beau projet. Le Coléo n'est pas uniquement une salle de diffusion du spectacle vivant, c'est un lieu qui permet aux artistes de créer et de présenter leur création.

Quels sont vos coups de cœur ?

Sur ce début de saison, je conseillerais avant tout deux propositions : *Sacco et Vanzetti* est une très belle pièce de théâtre qui dénonce des heures sombres de l'histoire américaine : le macarthysme. La pièce retrace le simulacre de procès fait à deux anarchistes italiens. C'est une pièce forte qui bénéficie d'un jeu de lumières et d'acteurs excellents. Dans un autre registre, *Sol Bémol* est un incontournable de cette saison. Je suis fière d'accueillir ce spectacle qui se joue rarement en salle dû à sa complexité technique : les pianos s'empilent tandis que les acrobates les escaladent. C'est spectaculairement fabuleux, un moment de poésie d'une rare beauté.

PETIT TOUR D'HORIZON DES SPECTACLES DE LA SAISON



Le programme présentant tous les spectacles de la saison est disponible en mairie et au bureau d'information touristique.

HUMOUR

TÊTE D'AFFICHE



Euphorique : Bruno Salomone, acteur bluffant, incarne 43 personnages aussi fous les uns que les autres et nous emporte dans un tourbillon de rires.

À partir de 12 ans



Camil et Aurel dans un spectacle discret : ce spectacle complètement dément, vous fera vivre des histoires abracadabrantesques saupoudrées d'une performance d'acteurs étonnante. Laissez-vous guider, ils vous emmènent loin, très loin du train-train quotidien.

À partir de 10 ans



DANSE

Index : Dans un salon où trône une grande bibliothèque, 5 danseurs se rencontrent. La compagnie Pyramid propose un concentré d'énergie mêlant danse hip-hop, mime et détournement d'objets.

À partir de 6 ans



THÉÂTRE

Sacco et Vanzetti : inspirée d'une histoire vraie, cette pièce nous fait revivre les derniers instants de Nicola Sacco. Accompagné de son comparse Bartolomeo Vanzetti, ils se remémorent leur procès. À partir de 13 ans

Volpone : riche vénitien amateur de bonne chère et de femmes, Volpone est sans héritier légitime. Afin de s'enrichir davantage, il feint d'être mourant pour être couvert de cadeaux par ceux qui convoitent son héritage. À partir de 10 ans

Samuel : ce seul-en-scène raconte l'itinéraire d'un enfant porteur de trisomie 21 avec humour et sincérité. À partir de 7 ans

CIRQUE

Sol Bémol : ce duo est habitué à l'asphalte des spectacles de rue : difficile d'empiler quatre pianos sous un toit ! Ces musiciens et acrobates défient la gravité pour nous surprendre dans leur ascension mélodieuse. À partir de 5 ans

Rien à dire : ce spectacle d'humour touchant est réalisé par le maître du clown, Leandre Ribera, qui nous invite dans son monde onirique à l'atmosphère automnale. À partir de 6 ans



MUSIQUE & HUMOUR

Quartet Story : fidèle à ses premiers amours (Beethoven, Schubert, Haydn etc.), le quatuor à cordes Leonis n'hésite pas à dynamiser les codes du concert classique : de Piaf à James Brown en passant par Michael Jackson et Johnny Hallyday... À partir de 7 ans

CHANSON

Gérard Morel et les 4 mains qui l'accompagnent : ce chanteur compositeur offre des vers pleins d'humour partagés avec ses comparses qui l'accompagnent au saxophone et à l'accordéon. À partir de 10 ans



Des étoiles et des idiots : dans un flacon musical, mélangez une bonne dose d'énergie, une pincée d'engagement et surtout ne lésinez pas sur l'humour. Oubliez vos soucis et rejoignez les Fouteurs de joie, dans leur poursuite du bonheur ! À partir de 7 ans

Une heure au ciel : comme chanter lui donne des ailes, Tartine met son costume d'hôtesse de l'air et vous invite à la rejoindre dans son voyage parmi les nuages ! À partir de 4 ans



Chansons pour briser la coquille : une création de théâtre musical sur la maternité, moment familial poétique et esthétique. Idéal pour les (futurs) petites sœurs et les (futurs) petits frères. À partir de 2 ans



JEUNE PUBLIC

Sortie de Toile : Retrouvez Bertox, magicien talentueux et artiste circassien, accompagné de son coéquipier Zalem, spécialiste des mélodies envoûtantes. À partir de 6 ans

À deux mains : la compagnie Racines Carrées s'inspire du « finger tutting », les mains et les doigts dansent réalisant de multiples figures. Idéal pour faire découvrir aux tout-petits le mouvement hip-hop. À partir de 3 ans

Bestiaire végétal : le Colectivo Terrón propose une toute nouvelle création, suite à sa résidence en 2017 au Coléo. Une expérience sensorielle pour vous rapprocher de la nature le temps d'une représentation. À partir de 5 ans

OVNI

Je clique donc je suis : un spectacle ludique et magique qui interroge notre rapport aux nouvelles technologiques et à ses conséquences parfois inquiétantes. Munissez-vous de vos téléphones portables et surtout ne les éteignez pas ! À partir de 15 ans



1^{er} septembre

Réservations directement en ligne : billetterie accessible sur pontcharra.fr ou au Bureau d'Information Touristique du Grésivaudan
Billetterie ouverte mercredi, jeudi, vendredi, 14h - 17h30 et les samedis 1^{er} et 22 sept., 13 et 27 oct., 9h - 11h30 - Tél. 04 76 97 68 08



Le printemps des sports solidaires

Au stade de l'île Fribaud, le 10^e tournoi ELA organisé par l'ASG s'est déroulé les 19 et 20 mai. 24 équipes de U15 se sont affrontées lors de matchs façon « Coupe du Monde » dans une ambiance festive. Un chèque de 3 408 euros a été remis à l'association ELA.

Le 23 juin, le site de l'île Fribaud a accueilli le CAPRG, l'ADEPA [Association de Défense et d'Étude des personnes amputées] et Grési Birds pour une journée handisport de course sur lames et de floorball hockey. Fidèles, les orthopédistes Chabloz Orthopédie étaient présents pour régler les lames avant la course.



Galerie photos sur pontcharra.fr

VOS RENDEZ-VOUS CE TRIMESTRE

JUILLET

VENDREDI 6

Le petit déj' de l'éco

Rencontre entre les acteurs économiques

7h30-9h mairie de Pontcharra

DU SAMEDI 7 AU DIMANCHE 15

Arc en scène fait son festival

Préau de l'école Villard Benoît

DU LUNDI 16 AU VENDREDI 20

Stage ateliers créatifs 7/11 ans

Organisé par l'association

Danser sa vie

10h-12h maison René Cassin

SAMEDI 28

Portes ouvertes trains à vapeur

Organisées par Le Grésivaudan

Vapeur Club

Dès 14h rue Jean Pellerin

AOÛT

DU VENDREDI 24

AU DIMANCHE 26

Fête de La Rosière :

24 Cinétoiles : cinéma en plein air

« Les Trolls »

21h parc Saint-Exupéry

25 Challenge du défi famille

17h-19h30 stade Île Fribaud

Bal

20h-22h30 stade Île Fribaud

Feux d'artifice

22h30 stade Île Fribaud

26 Course de La Rosière et

défi handisport

À partir de 9h stade Île Fribaud

Messe

9h30 église

Couronnement de La Rosière

et animations

À partir de 11h

Parc Saint-Exupéry

SAMEDI 25

Portes ouvertes trains à vapeur

Organisées par Le Grésivaudan

Vapeur Club

Dès 14 h rue Jean Pellerin

SEPTEMBRE

SAMEDI 8

Forum des associations

14h-18h parc Saint-Exupéry

(repli au Coléo en cas de pluie)

JEUDI 20

Conseil municipal

20h mairie

DIMANCHE 23

Contre-la-montre

Organisé par l'UCP

Le matin départ zone industrielle

DU VENDREDI 28

AU DIMANCHE 30

Enduros Carpes

Organisé par l'AAPPMA

9h-19h plan d'eau des Lônes

SAMEDI 29

Portes ouvertes trains à vapeur

Organisées par Le Grésivaudan

Vapeur Club

Dès 14h rue Jean Pellerin

OCTOBRE

DU SAMEDI 6 AU VENDREDI 12

Semaine bleue :

Animations pour les seniors

Organisée par le CCAS

6 Salon de l'autonomie

Organisé par le Département

10h - 17h Le Coléo

9 Film « La Finale »

14h Cinéma Jean Renoir

9 Soirée familiarisation avec

les outils numériques

20h - 22h Mairie

12 Spectacle Gérard Morel

et les 4 mains

20h30 Le Coléo

SAMEDI 27

Portes ouvertes trains à vapeur

Organisées par Le Grésivaudan

Vapeur Club

Dès 14 h rue Jean Pellerin

MERCREDI 31

Enduros Carpes

Organisé par l'AAPPMA

9h-19h plan d'eau des Lônes



SAISON CULTURELLE

2018 - 2019 LE COLÉO



SAMEDI 15

SEPTEMBRE

20H30

LANCEMENT DE SAISON

CIRQUE DÈS 8 ANS



SAMEDI 29

SEPTEMBRE

20H30

CAMIL ET AUREL

DANS UN SPECTACLE DISCRET

HUMOUR DÈS 10 ANS



VENDREDI 12

OCTOBRE

20H30

GÉRARD MOREL

ET LES 4 MAINS

QUI L'ACCOMPAGNENT

CHANSON DÈS 10 ANS

Ouverture de la billetterie le 1^{er} septembre

Retrouvez l'agenda sur le site Internet de la Ville :

www.pontcharra.fr

Contact billetterie Bureau d'Information Touristique :

04 76 97 68 08

secretariat@toutenvert-alpes.fr

www.toutenvert.fr



Version
VillaVerde
JARDINERIE-DÉCORATION-ANIMALERIE
ACCESSOIRES CULINAIRES
EPICERIE FINE

PONTCHARRA
Avenue de la gare

Mr. Bricolage
AMÉNAGER BRICOLER JARDINER DÉCORER

Tel. 04 76 97 60 56

Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 19h
Le samedi de 9h à 12h30 et de 14h à 19h

**Compagnie Fiduciaire Grésivaudan
Société d'Experts-Comptables**

371 Avenue de la Gare – 38530 PONTCHARRA
Tél. 04 76 97 31 23
Pontcharra@cfg-europe.com
www.fiduciaire-gresivaudan.com

Vous aide à piloter votre entreprise :
Prévisionnels, tableaux de bord mensuels,
situations intermédiaires, bilans de fin d'exercice
**Egalement implantée à La Rochette-Allevard-Crolles-
Echirolles-Voiron-Le Touvet et Chambéry**



**Maître Stéphanie LELONG
NOTAIRE**



B.P. 7 - 1019 avenue de la Gare - 38530 PONTCHARRA
Tél. 04 76 97 35 48 - Fax : 04 76 97 39 65
E-mail : stephanie.lelong@notaires.fr

Carrelage / Faïence



Votre Artisan Carreleur
Gilbert Noussan

Tél./Fax : 04 76 71 98 09 - Portable : 06 07 04 58 51
258 Avenue des Templiers 38530 Pontcharra

Retrouvez l'actualité de la Ville
sur pontcharra.fr

Inscrivez-vous à la lettre
d'information

